

**Syndicat National des Agents &
Cadres des Organismes Sociaux**



<http://cftc-mutualite-rsi.viabloga.com>

La Vie à Défendre.

**Comité National de Concertation
« Trajectoire RSI » Laquelle ?**

En attente des rapports parlementaires et IGAS sur le fonctionnement et l'avenir du RSI prévus en septembre, la direction générale engage sa démarche de restructuration, ayant pour tâche de préparer le contenu du nouveau Contrat d'Objectif et de Gestion 2016-2019 (COG) entre l'Etat et le RSI.

Le Comité National de Concertation s'est déroulé en présence du Directeur général Stéphane Seiller et Jérôme Thomas, nouveau Directeur de programme « Trajectoire » du RSI.

Notez qu'en pratique, pour la **CFTC**, le terme « comité de concertation » n'a plus cours, il s'agit plutôt de réunions de présentation et d'information qui, en bout de chaîne, permettent aux organisations syndicales d'assurer le relais auprès des salariés après avoir posé leurs questions.

Dans le cas présent, la question de confiance a été posée par rapport aux attaques lancées de part et d'autre contre le RSI. Pour le Directeur général, le **RSI** a sa raison d'être et d'exister, la confiance apportée par le gouvernement et la tutelle lui permet d'envisager la prochaine **COG** avec sérénité.

S'il vous plait, l'addition...

A la demande des organisations syndicales, c'est Jérôme Thomas, qui a commenté la démarche et l'appel d'offre coûteux qui préfigure l'accompagnement du projet Trajectoire sur deux plans :

- La gestion des ressources humaines et la conduite du changement,
- L'harmonisation des processus de gestion et son ingénierie.

En l'absence de toute négociation salariale, il va falloir budgétiser le coût de Trajectoire...

Dans l'immédiat, pas d'annonce nouvelle :

- Décret envisagé d'ici la fin d'année pour la future cartographie intégrant la région Limousin à l'Aquitaine et Poitou-Charentes – non plus au Languedoc-Roussillon et Midi – Pyrénées -,
- Maintien des sites qui ne seront pas les futurs sièges avec des tâches de back office suffisantes pour maintenir les engagements sur la reconduction des personnels sans licenciement ni mobilité géographique imposée indique M Seiller.

Il n'y aura pas de nomination rapide de directeurs préfigurateurs « au sein de chaque groupe de fusion, – position confirmée par l'IGAS -, mais un état de lieux des conditions d'organisation et de réalisation des missions avec l'ensemble des équipes de direction »... Bref, rien de nouveau !

Point positif, le 2^{ème} dossier de cette réunion du Comité National de Concertation portait sur la ré-internalisation des plateformes téléphoniques, activité reprise progressivement en deux étapes 15 juillet et 15 septembre avec prévision de fin de contrat de H2A en octobre.

Muriel Biales, récemment nommée Directrice de la production et du service aux assurés a permis à notre délégation CFTC d'avoir une première réponse sur les évolutions de l'accueil physique en caisse par rapport à la mise en place imminente de réceptions sur rendez-vous dans l'ensemble des organismes de Sécurité Sociale comme prochainement les URSSAF et les CPAM en région parisienne : « *Le « tout rendez-vous » ne pourra se faire compte tenu de la situation actuelle du RSI mais s'envisagera progressivement pour des RDV Experts avec les assurés et en maintenant un pré-accueil... »*

Pour la mise en place de la retraite unifiée en inter-régimes pour les polyactifs, Monsieur Seiller confirme « *la date d'application reste fixée au 1^{er} janvier 2017 mais le chantier est loin d'être terminé pour l'ensemble des organismes concernés : CNAV, RSI, MSA ».*

Pour la CFTC, il est jusque-là regrettable de ne pas avoir toutes les cartes en mains pour envisager concrètement la prochaine COG.

La suite est décisive avec la visite ministérielle au Conseil d'Administration du [RSI](#) de Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes au RSI ce 25 juin avec Christian Eckert, Secrétaire d'Etat au Budget et Martine Pinville, Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat et de la consommation et de l'économie sociale et solidaire qui positionnent déjà la suite du [RSI](#).

Notez qu'à la suite de la Commission Paritaire Nationale de Négociation, la [CFTC](#) a été signé un protocole d'accord relatif à la base de données économiques et sociales ainsi qu'un accord relatif à la mise en place des entretiens professionnels.

Etaient présents au [CNC](#) pour la [CFTC](#) :

Jean-Louis BENOIT

Stanislas HOUNHOUAYENOU

Claude LAROCHE